

Montréal, le 30 juillet 2021

**PAR COURRIEL** ([Registry-Greffe@SCC-CSC.CA](mailto:Registry-Greffe@SCC-CSC.CA))

Monsieur David Power  
*Registraire par intérim*  
**Cour suprême du Canada**  
301, rue Wellington  
Ottawa (Ontario) K1A 0J1

**Objet:** CSC n°: 39685 – *Tremblay c. Centre Hi-Fi Chicoutimi et al.*  
Réponse (art. 27 des *Règles de la Cour suprême du Canada*, DORS/2002-156)

Monsieur le Registraire par intérim,

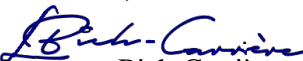
Notre cliente, l'intimée 2763923 Canada inc., souscrit et fait siens, à titre principal, les arguments de ses co-intimées Bureau en gros et The Brick et, à titre subsidiaire, ceux de ses co-intimées 9246-9352 Québec inc. (aussi connue comme «Centre Hi-Fi Chicoutimi»<sup>1</sup>) et 149667 Canada inc. et, comme elles toutes, demande le rejet de la demande d'autorisation d'appel dans le dossier en objet.

À l'essentiel, aucune des deux questions mises de l'avant par la demanderesse n'est d'«importance [...] pour le public» au sens de l'article 43 de la *Loi sur la Cour suprême*. Ce que la demanderesse présente comme des questions de droit sur des principes fondamentaux comme la chose jugée et la prescription sont en vérité de simples questions de fait (voire de procédure) au sujet desquelles ses prétentions, tant en fait qu'en droit, ont été rejetées par huit juges déjà<sup>2</sup>, pour des motifs clairs et étayés s'inscrivant en droite ligne d'une jurisprudence constante.

Pour ces motifs, il y a lieu de refuser la demande d'autorisation, avec dépens.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Registraire par intérim, nos salutations distinguées,

**LAVERY, DE BILLY**

  
Laurence Bich-Carrière

p.j. Pièce R-2 au dossier de première instance (déclaration sous serment de Mike Sciscente, représentant de 2763)).

<sup>1</sup> Voir pièce P-1, p. 5 [DAA, p. 128].

<sup>2</sup> *Cantin c. Ameublements Tanguay inc.*, 2016 QCCS 4546, le j. Pierre Nollet, appel rejeté sur requête par *Routhier c. Corbeil Électroménagers inc. (Corbeil Électrique inc.)*, 2017 QCCA 671, les jj. Jean Bouchard, Dominique Bélanger et Manon Savard; *Tremblay c. Centre Hi-Fi Chicoutimi*, 2019 QCCS 180, le j. Martin Dallaire, conf. par *Tremblay c. Centre Hi-Fi Chicoutimi (9246-9352 Québec inc.)*, 2021 QCCA 546, les jj. François Doyon, Martin Vauclair et Jocelyn Rancourt (ces deux décisions étant entreprises par le présent pourvoi).

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE  
(Recours collectif)

---

NO : 500-06-000709-143

LUC CANTIN

Requérant

c.

2763923 CANADA INC. & ALS.

Intimées

---

**AFFIDAVIT DE MIKE SCISCENTE AU SOUTIEN DE LA REQUÊTE DE L'INTIMÉE 2763923 CANADA INC. (CENTRE HI-FI) POUR AUTORISATION DE DÉPOSER UNE PREUVE APPROPRIÉE ET POUR PERMISSION D'INTERROGER LE REQUÉRANT**

---

Je, soussigné, MIKE SCISCENTE, homme d'affaires, ayant mon lieu de travail au 6925, rue Jean-Talon Est, en les cité et district de Montréal, province de Québec, H1S 1N2, déclare solennellement ce qui suit :

1. Je suis le vice-président de 2763923 Canada inc. («**2763923**»);
2. J'ai pris connaissance des allégations de la Requête pour autorisation d'exercer un recours collectif et pour se voir attribuer le statut de représentant (la «**Requête**»);
3. Le paragraphe 72 de la Requête allègue la conclusion d'un contrat de garantie supplémentaire dans un magasin de Chicoutimi situé plus précisément au 1840 boulevard Talbot;
4. Ce magasin n'est pas opéré par 2763923;
5. Ce magasin est opéré par 9246-9352 Québec inc., tel qu'en fait foi le rapport du Registre des entreprises joint au présent affidavit comme pièce **CHF-1** et tel qu'il appert de la facture communiquée comme pièce R-9 au soutien de la Requête;
6. 2763923 est une personne morale distincte de 9246-9352 Québec inc, tel qu'en fait foi le rapport du Registre des entreprises annexé au présent affidavit comme pièce **CHF-2**;
7. 2763923 n'est aucunement impliquée, de quelque manière que ce soit, dans les opérations de vente au détail de 9246-9352 Québec inc. ou dans la conclusion de contrats de garanties supplémentaires par 9246-9352 Québec inc.;
8. Le local du 1840 boulevard Talbot à Chicoutimi n'appartient pas à 2763923 et n'est pas loué à 9246-9352 Québec inc. par 2763923;

9. Les vendeurs qui travaillent au 1840 boulevard Talbot ne sont pas employés par 2763923;
10. 9246-9352 Québec inc. n'a aucun pouvoir de représentation de 2763923, que ce soit en vertu d'un mandat écrit ou autrement, et n'a aucun pouvoir lui permettant de lier 2763923;
11. 9246-9352 Québec inc. faisait autrefois affaires sous la bannière Dumoulin Électronique, tel qu'il appert du document CHF-1;
12. Lors de la faillite de Dumoulin Électronique, 9246-9253 Québec inc. a joint un groupe d'achat de marchands opérant sous la bannière « Centre Hi-Fi Groupe Select » afin de pouvoir bénéficier du pouvoir d'achat de ce groupe, mais uniquement en ce qui concerne les achats d'appareils électroniques;
13. 2763923 n'a jamais été impliquée dans les pratiques de 9246-9352 Québec inc. concernant la conclusion de contrats de garanties supplémentaires, n'est pas au courant des produits de garanties supplémentaires offerts par 9246-9352 Québec inc. et ne retire aucun bénéfice ou avantage en raison de la conclusion de contrats de garanties supplémentaires par 9246-9253 Québec inc.;
14. 2763923 n'a jamais fait affaires avec Madame Karine Tremblay et n'a jamais conclu de contrat de garantie supplémentaire avec Mme Tremblay;
15. Toutes les allégations contenues dans cet affidavit sont vraies et à ma connaissance personnelle.

ET J'AI SIGNÉ

  
MIKE SCISCENTE

Déclaré solennellement devant moi, à  
Montréal, ce 4 juin 2015



Audrey St-Gelais, #146 632  
Commissaire à l'assermentation pour tous  
les districts judiciaires du Québec



NO.: 500-06-000709-143

---

COUR SUPÉRIEURE  
Recours collectif  
DISTRICT DE MONTRÉAL

---

LUC CANTIN

Requérant

C.

AMEUBLEMENTS TANGUAY INC.  
MEUBLES LÉON LTÉE  
BRAULT & MARTINEAU INC.  
THE BRICK WAREHOUSE LP  
CORBEIL ÉLECTROMÉNAGERS INC.  
SEARS CANADA INC.  
CENTRE HI-FI  
BUREAU EN GROS  
VIDÉOTRON S.E.N.C.  
BELL CANADA  
TELUS MOBILITÉ  
APPLE CANADA INC.  
GLENTEL INC.

Intimées

---

AFFIDAVIT DE MIKE SCISCENTE

---

ORIGINAL

BL 1332

---

Me Luc Thibaudeau  
514-877-3044

---

006234-00008

**LAVERY, DE BILLY, S.E.N.C.R.L.**

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE  
BUREAU 4000, 1, PLACE VILLE-MARIE, MONTRÉAL, QUÉBEC H3B 4M4  
TÉLÉPHONE: 514 871-1522 TÉLÉCOPIEUR: 514 871-8977

[lavery.ca](http://lavery.ca)

N° : 150-06-000010-173

---

---

COUR SUPÉRIEURE  
DISTRICT DE CHICOUTIMI

---

---

**KARINE TREMBLAY**

Demanderesse

C.

**CENTRE HI-FI CHICOUTIMI**

-et-

**9246-9352 QUÉBEC INC.**

-et-

**CENTRE HI-FI (149667 CANADA INC.)**

-et-

**CENTRE HI-FI (2763923 CANADA INC.)**

-et-

**THE BRICK WAREHOUSE LP**

-et-

**SEARS CANADA INC.**

-et-

**BUREAU EN GROS**

Défenderesses

---

---

**PIÈCE R-2**

---

---

ORIGINAL

BL 1332

---

---

Me Luc Thibaudeau 006234-00009  
514-877-3044 lthibaudeau@lavery.ca

**LAVERY, DE BILLY, S.E.N.C.R.L.**

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF À RESPONSABILITÉ LIMITÉE  
BUREAU 4000, 1, PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3B 4M4  
TÉLÉPHONE : 514 871-1522 TÉLÉCOPIEUR : 514 871-8977

**NOTIFICATIONS PAR COURRIEL:  
NOTIFICATIONS-MTL@LAVERY.CA**